

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Aménagement des locaux du service mutualisé de police de l'environnement et de l'urbanisme : demande de subvention

Séance du 08 avril 2023

Délibération n° 29

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni, le samedi 8 avril 2023 à 08 heures 30 minutes.

Présents :

MADI OUSSINI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MDALLAH Anlamati, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR Inchatil Soilihi, BOINAHERY Ibrahim, BOINAÏDI Habachia, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, AHMED COMBO Papa, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHI Dhatia, Mohamed Zainaba, YSSOUFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Absents :

ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, Mohamed ASSANI ABDOU, SAID-SOUFFOU Soula, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

Représentés : SAID Mariame par BOINAHERY Ibrahim et Mohamed ASSANI ABDOU par BOINA M'ZE Salim.

Secrétaire de séance : ALLAOUI Mohamed

Vu la délibération n°12 en date du 29 mars 2021 portant décision de création d'un service de police municipale intercommunale,

Vu les délibérations communales validant la création de ce service à vocation de police de l'environnement et de l'urbanisme à la majorité qualifiée,

Vu les recrutements intervenus et en cours pour la constitution du service de police intercommunale de l'environnement et de l'urbanisme sur les 6 postes inscrits au tableau des effectifs communautaires,

Vu l'accord intervenu avec la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte pour la cession du bâtiment destiné à accueillir le service à Kahani à compter du mois de mai 2023,

Vu les travaux préalables d'adaptation du bâtiment nécessaires à l'opérationnalité du service tels que détaillés dans l'estimatif ci-annexé,

Vu la circulaire préfectorale n° 63-SG-DRCL relative à l'appel à projet pour la dotation d'équipement des territoires ruraux et la dotation de soutien à l'investissement local 2023, et notamment la priorité n°1 DETR « construction et rénovation des bâtiments publics, aménagement des voiries » et / ou la priorité n°2 DSIL « Mise aux normes et sécurisation des équipements publics »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Sollicite au titre des dispositifs DETR / DSIL une subvention d'un montant de 252.988 € correspondant à 80% des travaux d'aménagement du local de la police intercommunale de l'urbanisme et de l'environnement à Kahani estimés à 316.235 €.
- Approuve le plan de financement suivant de ce projet et son inscription budgétaire :

Etat	252.988 €	80%
FCTVA	51.875 €	16.40%
3CO	11.373 €	3.60%
TOTAL	316 235€	100%

- Mandate Monsieur le Président pour signer tout acte en application de la présente délibération.

Fait et délibéré le 08/04/2023

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Signé par : Said Maarifa IBRAHIMA
Date : 12/04/2023
Qualité : Président



M. IBRAHIMA Said Maarifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**